

Fermeture à l'oie ce soir : les chasseurs mécontents

Ce soir, à minuit, les chasseurs au gibier d'eau vont devoir arrêter de tirer les oies. Malgré la prolongation de dix jours qu'ils ont obtenue, et après la fermeture de la chasse aux canards de surface le 31 janvier, ils sont en colère. Ils l'ont fait savoir lors d'une réunion des représentants des associations de chasse d'oiseaux migrateurs du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de Seine maritime, jeudi à Saint-Valéry-sur-Somme. L'ACMC, l'association de chasse maritime du Calaisis, y était représentée par son président Dominique Gavelle.

Depuis des années, les chasseurs au gibier d'eau protestent contre la réduction des dates d'ouverture et contre la limitation du nombre d'es-

pèces chassables. Leur exaspération monte d'un cran face à ce qui se passe aux Pays-Bas, où les oies sauvages et les canards siffleurs sont détruits car trop nombreux et provoquant des dégâts, comme l'avait constaté voici quelques mois une mission conduite par le député UMP de la Somme Jérôme Bignon. Les chasseurs au gibier d'eau ont du mal à comprendre qu'on limite leur droit à tirer ces espèces quand elles dérangent à quelques centaines de kilomètres du domaine maritime français. Ils sont aussi remontés contre la remise en cause d'une décision du Conseil d'Etat « qui avait validé dix jours d'ouverture en plus pour les limicoles », en échange d'une rallonge pour les oies, explique Dominique

Gavelle. Le président de l'ACMC peste une nouvelle fois contre les représentants nationaux des chasseurs : « Nos représentants sont au-dessous de tout. Si ça continue, les chasseurs vont finir à poil. Ce qu'on veut, c'est une extension de la période de chasse jusqu'au 28 février pour les oies et les canards siffleurs. »

Pour défendre leurs intérêts, les chasseurs au gibier d'eau de la région nord-ouest viennent de créer l'URACOM, l'union régionale des associations de chasseurs d'oiseaux migrateurs, composante de l'UNACOM, l'union nationale. ■ **ANNICK MICHAUD**

► **L'ACMC tiendra son assemblée générale le vendredi 19 mars à 18 heures au complexe des sports et des loisirs, rue du Stade à Marck.**